

Edouard PHILIPPE
Premier ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Paris, le 3 septembre 2018

Réf : 18-110

Objet : Demande d'audience

Monsieur le Premier Ministre,

Le réseau des 436 Missions Locales, qui couvre la totalité du territoire national, est très engagé dans la lutte contre le chômage des jeunes avec la mise en œuvre des politiques publiques d'insertion des jeunes et notamment la «Garantie Jeunes ».

Chaque année, plus d'1,3 million de jeunes notamment les plus démunis, sont accompagnés par les Missions Locales dans leur parcours d'accès à l'emploi et à l'autonomie, avec la mobilisation de la diversité des dispositifs publics dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la santé, de la mobilité, du logement, de l'accès à la citoyenneté.

Selon une enquête récente les jeunes plébiscitent l'action des Missions Locales car elles obtiennent des résultats notables et elles contribuent activement à la diminution du chômage des jeunes : près de 600 000 d'entre eux accèdent chaque année à l'emploi, 250 000 entrent en formation, 140 000 bénéficient d'une immersion en entreprise, 16 000 s'engagent dans des missions de Service Civique.

Notre réseau s'est également structuré au plan national, avec la création d'une Association par région, la mise en place d'une conférence des Présidents de ces associations régionales et l'élaboration d'un cadre commun de référence de l'offre de service des Missions Locales, lui permettant de s'engager dans une démarche de qualité et de labellisation des services rendus aux jeunes et aux entreprises des territoires les plus urbains aux plus isolés.

C'est donc avec une très grande surprise que nous avons pris connaissance de votre communiqué de presse suite à « l'atelier Action publique 2022 », proposant aux collectivités locales volontaires de « *participer à des expérimentations visant à fusionner les structures de la mission locale au sein de Pôle emploi avec une gouvernance adaptée* ».

Les Missions Locales ont développé depuis leur création, un partenariat renforcé avec Pôle emploi, avec des actions en commun visant à la coordination et à la complémentarité de nos interventions auprès des jeunes mais aussi des entreprises.

Notre réseau est favorable au renforcement de la coopération avec Pôle emploi, pour améliorer les services proposés aux jeunes, notamment par l'interopérabilité de nos systèmes d'information, afin de faciliter tant le suivi des jeunes demandeurs d'emploi dans une logique de parcours global d'insertion, que les actions auprès des acteurs économiques.

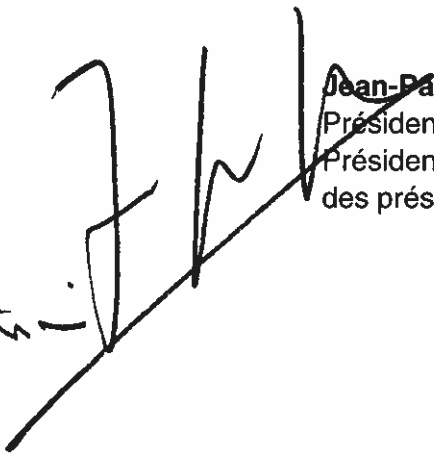
L'annonce d'éventuelles expérimentations de fusion, sans qu'il y ait eu la moindre concertation sur le sujet, sème le trouble dans notre réseau et chez les professionnels des structures, qui craignent une remise en cause à la fois de la spécificité de l'accompagnement global des jeunes et de l'ancrage territorial des Missions Locales, avec l'engagement politique et financier fort des élus, gages de la performance de leurs actions.

C'est pourquoi, le bureau de l'Union Nationale des Missions Locales ainsi que la conférence des présidents des associations régionales des Missions Locales m'ont mandaté pour solliciter une audience, afin d'obtenir des précisions sur vos intentions, de vous sensibiliser sur les conséquences qu'aurait une telle décision pour la jeunesse de notre pays et de vous faire part des propositions de l'UNML.

Je vous prie de bien vouloir de croire, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Bien à vous,

C'est peut-être votre
volonté de ce cabinet.



Jean-Patrick GILLE
Président de l'UNML
Président de la conférence
des présidents d'ARML